Commission scolaire des Patriotes

COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 19 mars 2015
Au siège social de la Commission scolaire, 1740 rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

PRÉSENCES :

École	
Albert-Schweitzer / St-Bruno	Chantal Thiboutot
Antoine-Girouard / Boucherville	Benoît Des Croisselles
Arc-en-Ciel / Sainte-Julie	Nancy Lavoie
Au Cœur-des-Monts / Beloeil	Marie-Josée Galipeau
Au-Fil-de-L'Eau / Mont-Saint-Hilaire	Anne Lebrun
Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie	Carine Larose
Carignan-Salières / Carignan	Sophie Deslauriers
de Bourgogne / Chambly	Annie Picard
de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire	Sylvie Gorgeon
de la Broquerie / Boucherville	M.Ferrat, R. Beaulieu(S)
de la Chanterelle / St-Basile-le-Grand	Patrick Langevin (S)
de la Mosaïque / St-Basile-le-Grand	Lucie Blais (S)
de la Passerelle / Chambly	Philippe Privé
de Montarville / Boucherville	Stéphane Beauregard
de Salaberry / Chambly	Julie Lepage
du Carrousel / Varennes	Christian Montpetit
du Tourne-Vent / Sainte-Julie	Stéphanie Fréchette
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu	Caroline Gendron
Jacques-Rocheleau / St-Basile-le-Grand	Gilles Cazade
Jolivent / Beloeil	Isabel Godard **
La Farandole / McMasterville	Marc Fréchette
Le Petit-Bonheur / Beloeil	Christine Ouimet
Le Rucher / Sainte-Julie	Marie-France Reid
Le Sablier / Saint-Amable	Amine Zitouni
Le Tournesol / Beloeil	Normand Boisclair
Les Jeunes Découvreurs / Boucherville	Geneviève Richard
les Marguerite / Varennes	Christine St-Jean
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville	Jean-Christoph Farrell
Monseigneur- Gilles-Gervais / Saint-Bruno	Julie Lafrenière
Notre-Dame / Otterburn Park	Sylvianne Gagné **
Paul VI / Boucherville	Jean-François Giroux
Pierre-Boucher / Boucherville	Annick Ménard-Cheng
Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu	Marc Gauthier
Sainte-Marie / Chambly	Maxime Bazinet
Saint-Mathieu / Beloeil	Annie Gazaille (S)

Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	L.Desormeaux, C.Allard (S)
Secondaire de Chambly / Chambly	Jocelyn Plante
Secondaire du Mont-Bruno / Saint-Bruno	Kathie Roseberry
Sec. d'éducation internationale /McMasterville	Marie-Hélène Talon
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Maryse Tremblay
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Christian Delorme
Secondaire Polybel / Beloeil	Isabel Godard**
École orientante l'Impact / Boucherville	Jean-François Boilard
Comité consultatif ÉHDAA	Sylvianne Gagné**

** Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.

INVITÉS : Hélène Roberge, présidente de la CSP
Serge Lefebvre, vice-président, FCPQ
Jean-Luc Lafleur, président du Comité de parents, Commission scolaire Marie-Victorin
Christian Huppé, commissaire / Chambly
Carole Vigneault, commissaire / St-Bruno-de-Montarville

ABSENCES :

de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Karine Lebel
de l'Envolée / Saint-Amable	Aucun
de l'Odyssée / Saint-Amable	Caroline Fortier
de la Pommeraie / Mont-Saint-Hilaire	Daniel-Éric St-Onge
de la Source / Varennes	Luc Drolet
des Cœurs-Vaillants / Contrecoeur	Sylviane Préfontaine
des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Julie Cabral
du Grand-Chêne / Sainte-Julie	Geneviève Veerasarn
du Moulin / Sainte-Julie	Nancy Julien
du Parchemin / Carignan	Faissel Lazaar
Jacques-De Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège / Sainte-Julie	Marie-Josée Lalonde
La Roseraie / Varennes	Marie-Claude Santerre
Ludger-Duvernay / Verchères	Susan David
Marie-Victorin / Varennes	Michelle Hudon-David
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur	Stéphanie La Salle
Père-Marquette / Boucherville	France Mansour
Saint-Denis / Saint-Denis-sur-Richelieu	Aucun
Secondaire de Mortagne / Boucherville	Patrick Desparois
Secondaire Le Carrefour / Varennes	Michel Bonin
Secondaire Le Tremplin / Chambly	Aucun

1) OUVERTURE DE LA RÉUNION

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités présents et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP201415-53
Sur proposition dûment faite par Gilles Cazade et appuyée par Sylvie Gorgeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. **Adoptée à l'unanimité.**

3) PAROLE AU PUBLIC

Aucun.

4) PRÉSENTATION SUR L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC – Mme Andrée Dufour

Marie-Hélène Talon présente Madame Andrée Dufour, Ph.D., du Centre universitaire d'études québécoises de l'Université Laval, historienne de l'éducation au XIX^{e} siècle, en décrivant brièvement son parcours. Elle l'invite à faire son exposé sur l'histoire des Commissions scolaires du Québec.

Sa présentation comprend les commissions scolaires du Québec en insistant sur leur origine et leur création, leur évolution durant la décennie 1840 en particulier, et sur la terminologie utilisée pour les désigner et sur les responsabilités des commissaires d'écoles à cette époque. Elle aborde brièvement le regroupement des commissions scolaires locales qui a suivi la création du ministère de l'Éducation. Les membres et les commissaires invités ont apprécié l'historique qui a suscité beaucoup d'intérêt et de commentaires. Tous sont d'avis avoir trouvé dans cette présentation des éléments pertinents pour nourrir les réflexions à venir sur les changements à la gouvernance des CS.

5) SUIVI DES QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

En réponse aux questions posées par Mme Marie-France Reid (École Le Rucher, Ste-Julie) à la rencontre du Comité de parents du 19 février 2015, madame Vandemoortele fournit les explications énumérées ci-bas.

Questions :

1. Dans le cadre de l'organisation d'un salon du livre dans une école, existe-t-il des balises auxquelles on doit se conformer ?
2. Y a-t-il des écrits de gestion ? Plus précisément, peut-on utiliser la ristourne autrement qu'en échange de livres; par exemple, en argent qui pourrait servir à d'autres activités ?

Réponse :

5.2.2.1. Les salons ou foires du livre à des fins commerciales

Il est correct d'organiser un salon du livre à l'école si le but principal est de développer le goût et l'amour de la lecture chez les élèves, par exemple en invitant un ou des auteurs à donner une conférence où à tenir un atelier de création littéraire.

Un salon du livre ne doit cependant pas être principalement une activité où l'on offre à un commerçant un espace privilégié, dans l'école, dans le but qu'il y vende ses produits en sollicitant les élèves et leurs parents, dans le but premier que l'école reçoive une ristourne en retour. L'école ne peut s'engager auprès de l'entreprise commerciale à ce que l'école, les parents ou les élèves achètent une certaine

quantité de produits. Elle ne peut non plus exiger ni inciter les parents ou les élèves à acheter des livres lors de cette foire. Aussi noble soit-il, le livre demeure un produit que le commerçant souhaite vendre.

L'entreprise commerciale ne doit pas faire de la sollicitation auprès des élèves à l'aide, par exemple, de concours, cadeaux, signets, affiches, coupons-rabais, dépliants, etc. Une attention particulière doit également être portée aux livres exposés afin de s'assurer que leur contenu est approprié à l'âge des élèves et qu'ils présentent un intérêt suffisant. Les élèves ne doivent pas acheter de livres lorsqu'ils visitent le salon. Les campagnes de financement et les demandes de commandites dans les écoles – Guide 11 15 durant la journée avec leur enseignant. Seuls leurs parents pourront le faire, en venant à l'école.

La *Loi sur la protection du consommateur* interdit toute forme de publicité de nature commerciale auprès des jeunes de moins de 13 ans et la LIP interdit à l'école de solliciter ou recevoir des contributions auxquelles sont rattachées des conditions relatives à toute forme de sollicitation de nature commerciale.

La question des ristournes versées par le libraire est délicate. Bien qu'il ne soit pas illégal pour une école de recevoir une ristourne d'un commerçant auprès de qui les parents de ses élèves s'approvisionnent, il ne faut pas que le salon devienne principalement une campagne de financement pour l'école.

Par ailleurs, la ristourne ne doit pas être versée sous forme de coupons-rabais ou en livres, à moins que la librairie avec qui l'école fait affaire pour tenir le salon ne soit une librairie autorisée. En effet, la « Loi sur le livre » réglemente de façon sévère les commerces où les écoles peuvent acheter des livres ainsi que le prix qui doit être payé.

Une résolution du conseil d'établissement est nécessaire afin d'autoriser la tenue de cette activité éducative, durant les heures de classe, en application de l'art. 90 LIP.

AUTRES SUJETS

Christine Ouimet questionne la procédure d'inscription dans le cadre de la formation du conseil d'établissement sur les budgets qui se tient normalement en mai de chaque année. Mme Vandemoortele indique que les formulaires ont déjà été expédiés et l'inscription pour cette activité se fait via les directions d'école. Un rappel sera fait à la fin avril aux personnes inscrites.

Sylvie Gorgeon se demande s'il existe sur le site web de la CSP un guide faisant état des procédures à suivre dans le cadre de l'organisation de campagnes de financement par le biais de tirages, jeux, et autres. Mme Vandemoortele précise la mise à jour du document faite en février 2014 intitulé "Les campagnes de financement et les commandites dans les écoles" qui sera présenté lors du CP qui se tiendra le 23 avril prochain par Mme Catherine Houpert. Par la suite, ce même document sera accessible via le site web.

6) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CP TENUE LE 19 FÉVRIER 2015

Résolution N◦201415-54
Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Marie-France Reid, le procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 19 février 2015 est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI - Sessions de formation offertes par la FCPQ
Suite à l'envoi d'une note aux membres au lendemain du Comité de parents tenu le 19 février dernier leur demandant d'aller voir les différentes formations qui sont offertes par la FCPQ, le sujet le plus

demandé et le plus pertinent pour faire venir un formateur de la FCPQ est celui portant sur l'assemblée annuelle et la participation des parents. En conséquence, la FCPQ a délégué monsieur François Paquet pour cette formation qui se tiendra lors du Comité de parents du 7 mai 2015. Cette session explorera les différents aspects de l'organisation et du déroulement de l'assemblée annuelle et suggérera des moyens pour en favoriser la réussite. Ce sera une occasion de réflexion pour accroître l'information et la participation parentale.

7) CONFÉRENCES À VENIR

(1) **Détresse psychologique chez les jeunes : 29 avril 2015, 19h30, École secondaire de Mortagne – Auditorium** Solidaires pour la vie – La dépression est réversible
D'une durée de 75 minutes, cet atelier s'adresse aux parents qui s'inquiètent pour leur enfant ou un jeune de leur entourage et qui ne savent pas comment aborder le sujet avec lui. Lors de la conférence, les thèmes suivants seront traités :
- La dépression, les signes et les symptômes
- Distinguer la dépression de la déprime et de la crise d'adolescence
- Aider un jeune : les ressources disponibles dans la communauté

Pour réserver des places, il suffit de remplir le formulaire en ligne ou encore d'envoyer un courriel à l'adresse courriel suivante : comitedeparentscspinvitations@gmail.com.

Depuis le lancement de l'invitation, plus de 200 inscriptions ont été reçues. -

(2) Devoirs et Leçons : Octobre 2015 :
Les parents conviennent de tenir un colloque d'une demi-journée pour examiner le sujet. Un sous-comité est formé afin de discuter les différentes facettes de préparation pour la tenue de l'événement. Les membres sont: Marie-Hélène Talon, Luc Drolet, Sylvianne Gagné, Marc Gauthier, Sylvie Gorgeon, Julie Lafrenière et Anne Lebrun. Une première rencontre se tiendra au début d'avril.

(3) Intimidation : Mercredi 18 novembre 2015, avec madame Claire Beaumont de la Chaire de recherche « Sécurité et violence en milieu éducatif ». La préparation suit son cours. En l'absence de Christian Delorme, la présidente sollicite à nouveau les membres à lui faire part de suggestions, questions ou intérêts spécifiques en ce qui a trait à l'intimidation dans le but de permettre à Mme Beaumont de monter sa présentation autour de sujets qui nous préoccupent le plus.

8) DÉVOILEMENT DE LA NOUVELLE PAGE FACEBOOK DU CP

Normand Boisclair annonce et présente à l'écran la création de la page Facebook du Comité de parents. Ce canal de communication, ayant pour objectif premier d'avoir un réseau de contacts, a été créé avec le soutien du service des Communications de la CSP et selon leur code de conduite « la nétiquette ».

Marc Fréchette questionne le mode de sélection quant aux informations diffusées et échangées sur la page facebook du CP. Normand informe les membres que le filtrage sera contrôlé par lui-même. Cet échange ne contiendra aucun sujet d'opinions ni d'éditorial. Cette page se veut un canal de communication parallèle et aucun changement ne sera apporté dans l'envoi actuel des documents aux membres.

Jocelyn Plante tient à féliciter monsieur Boisclair d'avoir mis en place cette « filière » de communication.

9) RENCONTRE D'AVRIL – LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Les membres conviennent de changer la date du prochain comité de parents prévue le 16 avril 2015 pour le 23 avril 2015 afin de bénéficier de la disponibilité de Mesdames Catherine Houpert et Iris de Montini pour une présentation concernant les campagnes de financement.

Résolution N° CP201415-55

Changement de la date d'une réunion du Comité de parents

CONSIDÉRANT la demande faite par le Comité de parents à la Commission scolaire pour tenir une séance d'information sur le thème des campagnes de financement dans les écoles;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Patriotes pourrait nous faire une présentation détaillée sur ce sujet;

CONSIDÉRANT que les personnes pouvant faire cette présentation ne sont pas disponibles pour la réunion prévue le 16 avril;

Il est proposé par Marie-Josée Galipeau et appuyé par Gilles Cazade:

- De changer la date de la réunion du Comité de parents du 16 avril au 23 avril;
- De s'assurer que ce changement soit clairement communiqué à tous les membres du Comité de parents ainsi que sur le site web de la Commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

10) CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – 29-30 mai 2015

Marie-Hélène Talon distribue aux membres le programme du 39è Congrès de la FCPQ ayant pour thème « L'engagement, source de changement » qui se tiendra les 29 et 30 mai 2015. Afin de pouvoir bénéficier d'un meilleur tarif, l'inscription des membres doit se faire avant le 20 avril. Le nombre de participants a été déterminé à cinq (5) par le comité exécutif lors de sa dernière rencontre. Ce nombre inclut les 2 membres déléguées

Compte tenu d'un plus grand nombre de membres intéressés que de places disponibles (5), il est convenu de procéder à un tirage au sort. Les participants choisis sont: : Isabel Godard, Christian Delorme et Julie Lafrenière, en plus des 2 déléguées du FCPQ – Marie-Hélène Talon et Marie-France Reid. Deux substituts ont également été choisies : Sylvianne Gagné et Chantal Thiboutot.

La présidente rappelle le dépôt urgent d'un chèque au montant de 75,00 $ de chaque participant auprès du trésorier afin de confirmer leur inscription. Ce montant leur sera remis à la fin du Congrès. De plus, la présidente rappelle aux parents inscrits qu'ils devront produire un sommaire des ateliers auxquels ils auront participé.

11) RAPPORT AUX REPRÉSENTANTS

Voir Annexe « A ».

12) PAROLE AUX MEMBRES

Annie Picard fait part aux membres d'une activité spéciale de motivation tenue sur une base trimestrielle à l'école de Bourgogne à Chambly.

Marie-France Reid indique aux membres que la hausse du tarif du service de garde est uniforme au sein de tous les établissements de la Commission scolaire des Patriotes.

Christine St-Jean fait part aux membres que les élèves de la 6e année de l'école Les Marguerite à Varennes ont participé à une collecte de sang qui a produit 88 poches de sang dont 75 ont été conservées.

Christine Ouimet mentionne que dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire à son école ils ont sollicité des dons dans les librairies et ont obtenu quatre (4) dictionnaires.

Marie-France Reid et Isabel Godard soulignent la fierté des élèves qui ont été reconnus dans le cadre de la semaine de la Persévérance scolaire dans l'ensemble des écoles de la CSP. Mme Godard souligne que l'on peut voir des photos des remises sur le site web de la commission scolaire.

La présidente termine, dans le cadre des bonnes pratiques dans les CP, en soulignant l'initiative prise par madame Anne Lebrun de l'envoi d'un message qu'elle a passé dans le journal de son école afin d'offrir des ressources aux parents. Les membres intéressés peuvent s'inspirer du texte afin d'en faire la distribution aux parents de leurs écoles respectives.

La présidente offre la parole à monsieur Jean-Luc Lafleur, président de la commission scolaire Marie-Victorin. Monsieur Lafleur met en garde les membres au sujet de l'enjeu des frais de garde dans les écoles. Il les avise d'être vigilants face aux frais chargés dans les services de garde : le tarif régulier et celui des occasionnels. Qui doit fixer ces coûts? Doit-on respecter le montant de 8$? Peut-on aller plus bas? Est-ce que les CÉ doivent être consultés sur ces frais? Ces questions ont été soumises à la FCPQ pour éclaircissement.

13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h00.

Résolution N◦CP201415-56
Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Annick Ménard-Cheng , il est résolu de déclarer la séance levée.

Adoptée à l'unanimité.

_____ _____

Marie-Hélène Talon, présidente Marlène Girard, secrétaire

ANNEXE "A"
RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Comité de parents du 19 mars 2015

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mes principales activités : préparation de la conférence sur l'histoire de l'éducation au Québec et préparation de celle du 29 avril sur la dépression. L'information à ce sujet a été envoyée aux directions des écoles, s'il vous plaît, vous assurer qu'elle soit transmise aux parents de vos écoles. Pour le CP du 7 mai, nous aurons le plaisir d'accueillir un formateur de la FCPQ qui nous parlera de l 'assemblée annuelle et la participation des parents, le sujet qui a été retenu suite à la consultation auprès des membres.

RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS (Isabel Godard – Primaire / Jocelyn Plante - Secondaire)
Les faits saillants de la séance du Conseil des commissaires tenue le 10 mars 2015.

- Le Conseil des commissaires a autorisé la direction de l'école secondaire du Mont-Bruno, à faire la demande d'une licence auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'organiser un tirage permettant d'amasser des fonds qui serviront à financer un voyage-étudiant en Grèce en octobre 2015.
- Le Conseil a autorisé la participation d'un de ses membres au souper-bénéfice de la campagne de financement de La Maison de Jonathan, organisme qui aide à la prévention du décrochage scolaire, service offert aux élèves de la Commission scolaire des Patriotes.
- En prévision du colloque annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se tiendra les 28 et 29 mai à Laval, le Conseil des commissaires a désigné les sept de ses membres qui participeront à ce colloque.
- Les membres qui agiront à titre de délégués à l'assemblée générale du 30 mai seront nommés ultérieurement, dès que la Commission scolaire des Patriotes aura été informée du nombre de délégués pouvant y assister.
- Le Conseil a mandaté la Direction générale et le Service des ressources matérielles afin de procéder à la dénonciation des protocoles actuels avec 19 des 21 municipalités et villes de son territoire et pour renégocier et conclure de nouveaux protocoles. Ces protocoles concernent l'utilisation par les municipalités et villes, des locaux des écoles, en dehors des heures d'utilisation à des fins scolaires. L'objectif est de ratifier de nouveaux protocoles avant la fin de l'année civile 2015.
- Le Conseil a convenu d'accorder une servitude en faveur de la Ville de Sainte-Julie pour l'aménagement, l'entretien, la réparation et l'accès à un bassin de rétention d'eau pluviale construit en sous-oeuvre d'une partie du terrain de l'école Arc-en-ciel.
- Il a été convenu de ne pas demander de compensation, considérant la contribution financière de la Ville de Sainte-Julie, sous forme de main d'oeuvre, au projet de réfection d'une partie de la cour de l'école du Grand-Chêne, ce qui a permis l'économie d'environ 12 000 $.
- Les membres du Conseil des commissaires ont mandaté le Service des ressources matérielles afin de procéder aux démarches requises en vue de vendre l'immeuble de l'école de la Roselière à Chambly et ce, considérant que de par la situation géographique, la configuration architecturale et l'état général du bâtiment, les possibilités d'utilisation de cet immeuble à des fins pédagogiques et administratives sont très limitées pour la Commission scolaire des Patriotes;
- Les membres du Conseil ont fixé la période de fermeture estivale du 19 juillet au 1er août 2015 inclusivement.

TRÉSORERIE (Luc Drolet)
Suivi des réclamations de dépenses.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Marc Gauthier)
Faits saillants de la réunion du Comité consultatif de transport s'est tenue le 27 février 2015.

- **Négociations avec les transporteurs de type berline**
  Préparation aux négociations des contrats avec les transporteurs de type Berline. Les prochains contrats seront d'une période de deux ans. Il reste encore deux ans aux présents contrats.
- **Discussions tenues avec les représentants des établissements d'enseignement privé**
  Une première rencontre a eu lieu entre les représentants de l'organisation scolaire (CSP) et les représentants des établissements d'enseignement privé pour faire le portrait et préparer une simulation de la facture pour un contrat de trois ans. Une prochaine rencontre est prévue fin avril 2015, les subventions de la part du ministère pour le privé prennent fin à la fin de l'année 2015-2016.
- **Prévisions budgétaires 2014-2015**
  Le budget actualisé pour l'année 2014-2015 est de 19 002 000 $. Nous prévoyons toujours un budget équilibré incluant une réserve pour les imprévus.
- **Statistiques sur le transport scolaire 2014-2015**
  Cette année 18 433 élèves sont transportés, 17 955 en autobus et 478 en berline et véhicules adaptés. De ces 18 433 élèves, 6 687 élèves sont du primaire et 11 746 élèves sont du secondaire.
- **Prochaine réunion** se tiendra lundi le 11 mai 2015

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA (Sylvianne Gagné)
La prochaine réunion du CCHÉDAA se tiendra le 30 mars.

Le Forum PHEDAA se tiendra le 20-21 mars. Il y aura un exercice de réflexion entre les participants sur les pouvoirs actuellement dévolus au CCHÉDAA, en lien avec l'annonce du ministre de décentraliser certains pouvoirs.

RAPPELS:
Il est encore possible de s'inscrire au congrès de l'AQETA qui aura lieu le 25-26-27 mars. Pour inscriptions: Inscriptions - AQETA (www.aqeta.qc.ca)

Une conférence GRATUITE est offerte par La maison de l'enfant de Varennes. Présentée en collaboration avec Le service de formation LigneParents (Fondation Tél-Jeunes)
«Les valeurs familiales : une richesse au quotidien»
Mercredi le 25 mars 2015, 19h00 - Pavillon du parc du Portageur à Varennes
inscription : admin@mdevarennes.org ou 450-929-1488

RAPPORT DES DÉLÉGUÉS FCPQ (Marie-Hélène Talon et Marie-France Reid)
Le prochain conseil général aura lieu le samedi 21 mars, à Québec. Vos deux représentantes y seront, en compagnie de Sylvianne Gagné et de Steve Bernier du Comité EHDAA, puisque le forum PEHDAA se tiendra en même temps.

Il y aura des élections à la vice-présidence, le poste ayant été laissé vacant par l'élection de madame Corinne Payne à la présidence. Deux délégués ont posé leur candidature : Yves Pelletier de la CS Marguerite-Bourgeoys et Serge Lefebvre de la CS Marie-Victorin.
Les deux sujets retenus :
1- Les relations entre le CP et le CCSEHDAA – besoins et bonnes pratiques
2- Éducation à la sexualité : des conditions gagnantes ?

N'oubliez pas d'aller répondre au sondage d'Allô Prof : http://crifpe.ca/alloprof/parent
Vous êtes invités à faire circuler dans votre entourage.

Congrès : nous venons de recevoir la programmation du Congrès des 29 et 30 mai 2015. Elle vous sera distribuée. Nous aimerions inscrire nos membres avant le 20 avril prochain et ainsi pouvoir bénéficier d'un meilleur tarif. Nous devrons donc déterminer le nombre de participants que le comité de parents pourra inscrire et les critères de sélection au cas où il y aurait plus de demandes que de places disponibles.

À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Normand Boisclair)
Critères de sélection – date limite est le 27mars
Grille des matières pour avril-début mai
Encadrements des frais chargés aux parents (ex. : coût des services aux dîneurs, activités supplémentaires, etc.)

Prochaine réunion : Le jeudi 23 avril 2015
L'ordre du jour sera disponible sur le site http://www.csp.qc.ca/www/cp-cp-oj.asp